



ISSN 1766-3059

ISSN en ligne 2260-7846

Entre savoir savant et didactisation : le cas de l'article en français

Raphaële Fouillet

CREN Le Mans – EA 2661

DILTEC – EA 2288, France

r.fouillet11@gmail.com

Reçu le 01-05-2018 / Évalué le 05-07-2018 / Accepté le 12-10-2018

Résumé

La description de la langue dans les manuels sur lesquels s'appuient les enseignants est un enjeu majeur de l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère. C'est la raison pour laquelle il nous intéresse d'étudier les écarts et les interactions entre un savoir issu de la communauté scientifique et un savoir transformé dans le but de le rendre accessible à des apprenants. L'étude comparative menée à titre exploratoire de descriptions « savantes » et « à visée pédagogique » de l'article en français mettent en évidence certaines caractéristiques du processus à l'œuvre appelé « didactisation ».

Mots-clés : articles, didactisation, FLE, grammaire, savoir savant

Between Scientific Knowledge and Didactic Process: Articles in French

Abstract

The description of the language in the textbooks on which teachers rely is a major issue in teaching and learning French as a foreign language. That is why we are interested in studying the gaps and interactions between knowledge from the scientific community and transformed knowledge in order to make it accessible to learners. The exploratory comparative study of “scientific” and “pedagogical” descriptions of the article in French highlights some characteristics of the process at work, called “didactisation.”

Keywords: articles, didactic process, French as a foreign language, grammar, scientific knowledge

Introduction

L'un des aspects fondamentaux de l'enseignement/apprentissage de la grammaire en Français langue étrangère¹ réside dans la description grammaticale fournie à l'apprenant. Qu'elle soit livrée par l'enseignant dans une démarche déductive ou formulée par l'apprenant dans une démarche inductive, l'explication grammaticale nécessite une mise en mots afin de stabiliser une compréhension instinctive du

fonctionnement de la langue. Quels mots choisir pour accompagner l'apprenant dans l'effort d'abstraction que représente l'explication grammaticale ? En d'autres termes, comment s'effectue le passage d'un savoir savant à un savoir didactisé en grammaire du FLE ? Une analyse qualitative fondée sur une démarche comparatiste d'un corpus constitué de grammaires au contenu « savant » et de manuels de FLE à visée pédagogique apportera quelques éléments de réponse. Après avoir discuté les notions de « savoir savant » et de « didactisation » dans le champ de la didactique des langues, certaines caractéristiques représentatives du passage d'un savoir savant à un savoir didactisé seront mises en évidence à travers l'étude de la description de l'article en français.

1. Mise au point terminologique et méthodologique

Il s'agit dans un premier temps de dessiner les contours des notions de « savoir savant » et de « didactisation » dans le domaine de la didactique des langues puis dans un second temps, de présenter la méthodologie et le corpus sur lesquels repose notre analyse.

1.1. Qu'est-ce qu'un savoir savant ?

L'expression « savoir savant » apparaît dans le sous-titre de l'ouvrage de Chevallard (1991) : *La transposition didactique - Du savoir savant au savoir enseigné*, où elle s'applique à la didactique de la mathématique. Savant est à rapprocher de scientifique, adjectif qualificatif tiré du mot science pris dans le sens de l'« ensemble structuré de connaissances qui se rapportent à des faits obéissant à des lois objectives (ou considérés comme tels) et dont la mise au point exige systématisation et méthode » (TLFi). Concernant la mathématique, la préexistence d'un savoir savant ou scientifique à l'enseignement de la discipline semble évidente. Mais quels rapports la didactique des langues entretient-elle entre savoir issu de la communauté scientifique et savoir enseigné ?

Dans le *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde* paru sous la direction de Cuq (2003 : 218-219), on rencontre les entrées « Savoir », « Savoir déclaratif → Savoir », « Savoir procédural → Savoir-faire », « Savoir-être » et « Savoir-faire », notions issues de la psychologie cognitive dont s'est réclamée a posteriori l'approche communicative² et largement diffusées par le Cadre européen commun de références pour les langues.

Dans le *Dictionnaire de didactique des langues* de Galisson et Coste (1976), l'entrée « savoir » n'existe pas. Cependant, à l'époque de la publication du

dictionnaire, la didactique n'est pas encore constituée comme discipline universitaire en France, on parle alors de linguistique appliquée. Le savoir savant émane implicitement du champ de la linguistique qui est l'« étude scientifique du langage et des langues naturelles » (Galisson, Coste, 1976 : 323). La distinction de différents savoirs ne semble pas se poser, car la source des savoirs ne peut être que scientifique.

On relève par ailleurs une autre conception de la notion de savoir circulant dans le champ de la didactique des langues où quatre types de savoirs « à l'œuvre » sont identifiés : 1) les savoirs savants produits par « la communauté scientifique « didactique du français et des langues » ; 2) « les savoirs diffusés/divulgués par différentes formes de transposition [...] mis en circulation par les filières de formation et rendus ainsi accessibles [...] à des non-spécialistes de ces disciplines », en d'autres termes ce sont « les formes banalisées » des savoirs savants ; 3) les savoirs d'expertise qui « naissent des pratiques professionnelles » ; 4) les savoirs ordinaires « issus des représentations sociales » (Beacco, 2010 : 21-28). Cette conception du « savoir savant » rejoint celle de Chevallard : un savoir sur les langues ne peut être qualifié de savant que s'il est produit par la communauté scientifique. Cependant la nuance avec l'époque de la linguistique appliquée réside dans l'instauration de la didactique du français et des langues comme discipline universitaire, et par conséquent comme source de production de ses propres savoirs savants. La relation entre la linguistique, source de savoirs scientifiques sur la langue et les langues, et la didactique des langues semble rompue ou du moins, ne plus être d'actualité. Or les descriptions grammaticales proposées dans les manuels de langue sont bien là et ont une origine. On pourrait avancer qu'elles sont issues de la communauté scientifique des linguistes. Mais cette supposition implique un mouvement descendant du savoir savant ou scientifique vers le savoir divulgué, diffusé, comme dans le cas de la mathématique. Cependant les frontières ne sont pas si nettes³.

1.2. Qu'est-ce que la didactisation ?

En quoi consiste la didactisation ? Intuitivement, on répond que tout acte d'enseignement suppose un objet d'enseignement mis à la portée de l'apprenant. Un même savoir ne sera pas enseigné de la même façon suivant l'âge ou l'importance de la discipline dans le cursus scolaire. Le mot didactisation est absent du *Dictionnaire de didactique des langues* (Galisson, Coste, 1976). En revanche, dans le *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde* (Cuq, 2003 : 71), on en lit la définition suivante : « La didactisation est l'opération consistant à transformer ou à exploiter un document langagier brut pour en faire un objet

d'enseignement. Ce processus implique généralement une analyse prédidactique, d'essence linguistique, pour identifier ce qui peut être utile d'enseigner. » Cette définition ne correspond pas à l'opération de transformation supposée dans le passage d'un savoir savant à un savoir didactisé, à moins que l'on considère un savoir sur la langue issu de la communauté scientifique comme un « document langagier brut ». D'après Bronckart et Chiss⁴, le terme désigne le « fait de rendre didactique, approprié à l'enseignement, à la pédagogie ». Cette définition plus ouverte nous permet de l'appliquer au cas de la transformation du savoir savant linguistique en savoir approprié à l'enseignement d'une langue. On retient provisoirement que la didactisation indique un processus didactique : il concerne la méthodologie, le choix des contenus, leur organisation et les activités proposées aux apprenants.

1.3. Constitution du corpus et méthodologie

Le corpus est composé de deux types d'ouvrages : 1) des ouvrages représentant le savoir savant, issu de recherches scientifiques en linguistique ; 2) des manuels de FLE à visée pédagogique représentant le même savoir didactisé. *La grammaire d'aujourd'hui - Guide alphabétique de linguistique française* (1986) et la *Grammaire méthodique du français* (2007) représenteront l'aspect savant du savoir sur l'article en français. Ces deux livres ont été rédigés par des linguistes qui s'appuient sur des données issues des dernières recherches scientifiques en linguistique.

Les données représentant le savoir didactisé sont tirées des manuels *Alter ego 1* (2006), *Alter ego 1+* (2012), *A plus 1* (2015). La première édition d'*Alter ego 1* date de 2006. Le manuel est organisé en 11 dossiers. Le dossier 0 sur lequel ouvre le manuel et le dossier 10 le clôturant ne sont pas divisés en leçons, contrairement aux dossiers 1 à 9 constitués chacun de 3 leçons. Les points de grammaire traités apparaissent dans des encadrés sous le titre *Point Langue*. Le manuel possède également un précis grammatical. *Alter ego 1* s'inscrit pleinement dans la perspective du Cadre européen commun de références pour les langues par les principes sur lesquels il s'appuie et par l'objectif d'obtenir le DELF A1 à l'issue de l'apprentissage. *Alter ego 1+* a été publié pour la première fois en 2012. A la différence d'*Alter ego 1*, il est composé de 10 dossiers, dont un dossier 0.

A plus 1 a paru en 2015. Il s'agit d'une méthode de français pour adolescents. Le manuel est composé de 7 unités, chacune divisée en 3 leçons. Les points de grammaire sont regroupés sous la forme d'une colonne prenant toute la longueur de la page, à la fin de chaque leçon, sous le titre *Nos outils*. A l'issue de chaque unité, on trouve une double-page de grammaire et de phonétique, également nommée *Nos outils*. Un précis grammatical est en outre consultable à la fin du manuel.

L'objectif est de comparer les descriptions « savantes » et « didactisées » concernant l'article en français afin de dégager certaines caractéristiques des écarts et des interactions entre les deux types de descriptions. Les différents traits définitoires des descriptions savantes et didactisées sont classés d'après les critères morphologiques, fonctionnels et sémantiques identifiés par Auroux (1988 : 110-111). L'échantillonnage restreint permet d'identifier certaines caractéristiques qui devront être confirmées par l'analyse d'autres manuels.

2. Le cas de l'article en français

Le cas de l'article en français est particulièrement intéressant parce que ce petit mot aux yeux des locuteurs francophones pose beaucoup de difficultés aux apprenants locuteurs de langues ne connaissant pas l'équivalent (le turc, le japonais, le chinois, le coréen, ...). Il constitue par ailleurs un important point de débat linguistique depuis les premières descriptions du français (voir Joly, 1980).

2.1. Une première remarque d'ordre quantitatif

D'un strict point de vue quantitatif, l'article occupe une place plus importante dans les ouvrages « savants » que dans les manuels à visée pédagogique. La description de l'article s'étend sur quatre pages dans *La grammaire d'aujourd'hui* (1986 : 72-76) ; dans la *Grammaire méthodique du français*, elle occupe deux pages pour l'article défini (2007 : 154-155), deux pages pour l'article indéfini (2007 : 159-160) et un paragraphe pour les articles partitifs (2007 : 161), les formes et fonctions des différents articles étant traitées de manière commune sur deux pages dans la catégorie « déterminant » (2007 : 152-153). La longueur des descriptions tient à un compte rendu exhaustif des résultats des recherches en linguistique.

En revanche, dans les trois manuels de langue, les articles sont traités en quelques lignes. A titre d'illustration, voici ce que l'on peut lire dans le précis grammatical d'*Alter ego 1+* (2012 : 206)⁵ :

« Ils [les articles] se placent devant le nom et s'accordent en genre et en nombre avec ce nom. [...]

L'article partitif devient de à la forme négative [...].

L'article indéfini s'emploie pour désigner une chose ou une personne non déterminée [...].

L'article défini s'emploie pour désigner : une chose ou une personne déterminée. [...] Un élément unique ou à valeur générale. [...]

L'article partitif s'emploie pour désigner des quantités indéterminées et des

choses qu'on ne peut pas compter : - alimentation [...] - météo [...] - activités [...] - idées abstraites [...] ».

La réduction de la description en termes d'espace sur la page du manuel à visée pédagogique représente à nos yeux une première trace de didactisation. La brièveté de la description peut certes être due à des contraintes éditoriales. De notre point de vue, elle viserait surtout à encourager l'apprenant à lire un contenu grammatical, à retenir son attention quelques secondes au lieu des minutes nécessaires à la lecture et à la compréhension de plusieurs phrases, en d'autres termes à rendre accessible un contenu linguistique à un non linguiste.

2.2. La place de l'article dans la progression des descriptions

Après l'espace occupé physiquement par les descriptions de l'article, voyons à quel moment de la progression la description de l'article en français est située.

Dans *La grammaire d'aujourd'hui*, la question ne se pose pas dans la mesure où le livre est un guide alphabétique. Dans la *Grammaire méthodique du français*, l'article est traité au tout début de la deuxième grande partie de l'ouvrage intitulée « Syntaxe de la phrase simple », dans la deuxième partie intitulée « Les déterminants » du chapitre « Le groupe nominal ». De la même manière, dans les manuels de FLE, l'article est abordé au niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues, soit au tout début de l'apprentissage de la langue.

Examinons à présent quelle progression la description de l'article suit. Dans *Alter ego 1* et *Alter ego 1+*, ce sont d'abord les formes des articles qui sont abordées : l'article défini puis l'article indéfini. Chacune des deux espèces d'article fait l'objet d'une leçon distincte. Dans *Alter ego 1*, les formes de l'article défini sont traitées dans la leçon 1 du dossier 1 (2006 : 21) et les formes de l'article indéfini dans la leçon suivante (2006 : 22). Puis l'emploi des deux espèces d'article est traité conjointement, dans la leçon 1 du dossier 2 (2006 : 35). Les articles contractés sont abordés sur la même page. En revanche, l'article partitif est abordé bien plus tard, dans la leçon 1 du dossier 7 (2006 : 116). Dans le précis grammatical d'*Alter ego 1* (2006 : 174-180), les articles constituent le premier point de grammaire décrit. Seules les formes sont rappelées.

Dans *Alter ego 1+*, les formes de l'article défini sont abordées dans le dossier 0 (2012 : 20) et celles de l'article indéfini dans la leçon 2 du dossier 1 (2012 : 30). Tout comme dans *Alter ego 1*, l'emploi des articles définis et indéfinis est présenté dans un même encadré à la première leçon du dossier 2 (2012 : 45). Les articles contractés ne sont pas traités sur la même page : ils apparaissent dans un encadré

p. 47. Puis les articles partitifs sont décrits p.137, dans la première leçon du dossier 7. Dans le précis grammatical d'*Alter ego 1+* (2012 : 206-215), un peu plus conséquent que dans le manuel de 2006, les articles représentent également le premier point mais font l'objet d'une description plus importante. Les auteurs ne se contentent pas seulement de rappeler les formes, ils traitent également l'emploi des articles et augmentent la description fournie dans les leçons.

La comparaison des deux manuels produits par les mêmes auteurs et publiés à 6 ans d'intervalle met en évidence une prise en considération différente de l'article. Dans la version de 2012 : 1) les articles définis et indéfinis sont abordés de manière plus espacée ; 2) le traitement conjoint des deux espèces d'articles intervient plus tardivement ; 3) les articles contractés ne sont pas présentés sur la même page que la description conjointe des deux espèces d'article ; 4) le cas de l'article partitif est exposé plus tardivement.

A la question de comprendre les raisons pour lesquelles les auteurs ont choisi de modifier la version de 2006, on pourrait avancer que l'article représente une difficulté certaine pour tous les apprenants dont la ou les premières langues ne comportent pas d'article, et qu'il est donc pertinent d'espacer leur traitement dans l'enseignement/apprentissage.

Dans *A plus 1*, l'article défini est abordé au fil de l'unité 1 : dans la leçon 1 (2016 : 21), dans la leçon 2 (2016 : 23), puis dans la double-page de grammaire *Nos outils* (2016 : 26). L'article indéfini est traité de la même manière au fil du dossier 2, dans la première leçon (2016 : 33) et dans la double-page (2016 : 38). Les articles contractés sont indirectement abordés dans la leçon 3 du dossier 1 (2016 : 25) sous la rubrique « les prépositions devant les noms de pays et de ville » ; dans la leçon 2 du dossier 2 (2016 : 35) sous la rubrique « faire + activité ou sport », elle-même reprise dans la double-page de grammaire sous le titre « faire + de la, de l', du, des » (2016 : 38) ; dans la leçon de l'unité 3 sous la rubrique « jouer à / jouer de » (2016 : 53), reprise à son tour dans la double-page de grammaire de l'unité 3 (2016 : 55). Les articles partitifs sont présentés dans la première leçon de l'unité 4 (2016 : 63) et dans la double-page de la même unité (2016 : 67). Le précis grammatical d'*A plus 1* (109-122) développe les descriptions de l'article proposées dans les unités en leur consacrant une pleine page (2016 : 113). Les articles sont traités de manière moins espacée que dans *Alter ego 1* et *Alter ego 1+*.

Une deuxième caractéristique de la didactisation réside dans la place accordée aux articles dans la progression des leçons : ils sont traités au niveau A1. Ce choix didactique peut s'expliquer par plusieurs raisons : 1) la simplicité apparente de l'article, d'après le principe selon lequel la progression va du plus simple au plus

complexe. L'autre argument allant dans ce sens est que l'article n'est plus abordé à un niveau supérieur de maîtrise de la langue alors qu'il pourrait faire l'objet d'un affinement des connaissances ; 2) le caractère indissociable de l'article et du nom, le nom étant le noyau du groupe nominal et constituant ce que les apprenants retiennent en premier ; 3) l'imitation des ouvrages savants qui placent les articles en tête de la description grammaticale. Néanmoins, toutes les espèces d'article sont traitées ensemble dans les ouvrages savants tandis que l'article partitif fait l'objet d'un traitement plus tardif dans les manuels étudiés. Serait-ce parce qu'il est considéré comme représentant une difficulté majeure d'apprentissage par les auteurs ?

2.3. Le métalangage

Les trois manuels de langue désignent la catégorie grammaticale « article » par les mêmes termes que les deux ouvrages « savants » : « article défini », « article indéfini », « article contracté » et « article partitif ». L'appellation « article contracté » circule également dans les deux types d'ouvrage, malgré la réserve exprimée par les auteurs de la *Grammaire méthodique du français*⁶ et sa mise entre guillemets dans *La grammaire d'aujourd'hui* (1986 : 73).

S'agissant de la forme des articles, les termes « singulier, pluriel, masculin, féminin » sont de la même manière repris par les manuels à visée pédagogique. La morphologie des articles constitue d'ailleurs la première connaissance grammaticale formalisée et explicite délivrée dans les trois manuels à visée pédagogique :

Alter ego 1 (2006) - Dossier 1 – Leçon 1 p. 21

Point Langue
 L'article défini
 Complétez avec la, le, les ou l':
 Masculin singulier : ... commerce international
 Féminin singulier : ... médecine
 Nom avec voyelle : ... université René-Descartes
 Pluriel : ... nouveaux étudiants

Alter ego 1 (2006) - Dossier 1 – Leçon 2 p. 22

Point Langue
 L'article indéfini
 Lisez le dialogue et complétez avec un, une ou des.

	Masculin	Féminin
Singulier	... formulaire d'inscription	... pièce d'identité
Pluriel	... photos	

Là encore, le choix de présenter dans un premier temps les formes des articles puis dans un second temps leur emploi représente une didactisation des savoirs savants pour lesquels la morphologie de chaque espèce d'article précède toujours la description de leur emploi.

2.3.1. La description de l'article défini

Voici les descriptions de l'article défini recueillies dans les trois manuels à visée pédagogique (leçons et précis grammaticaux) :

Exemple 1. « b) Choisissez la bonne réponse.

[...] On utilise les articles définis le, la, l', les pour donner une information :
□ précise ; □ non précise. » (Alter ego 1, 2006 : 35) (Alter ego 1+, 2012 : 45)

Exemple 2. « Les articles définis le, la, l', les

On utilise les articles définis pour désigner une personne, une chose déterminée ou déjà connue. [...] On les utilise également pour les pays » (A plus 1, 2015 : 26)

Exemple 3. « L'article défini s'emploie pour désigner : une chose ou une personne déterminée. [...] Un élément unique ou à valeur générale. [...] » (Alter ego 1+, 2012 : 206)

Exemple 4. « Ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom qui suit. [...]

On utilise l'article défini pour désigner : - une personne ou une chose déterminée. [...] - une personne ou une chose déjà connue. [...] - une chose unique [...] - quelque chose en général [...] - les noms de pays ou de régions. [...] - la date, le jour. [...] » (A plus 1, 2015 : 113).

Voici les descriptions « savantes » :

Exemple 5. « L'article est dit « défini » lorsqu'il détermine un nom de manière à signaler qu'il désigne une (au singulier) ou des (au pluriel) entité(s) parfaitement circonscrites et identifiables. Cette identification a pour repère un univers de discours représentable par un ensemble d'objets ou d'individus divers, parmi lesquels l'article défini sélectionne un sous-ensemble délimité (il se ramène au singleton dans le cas du singulier). Cet ensemble est normalement fourni par la situation ou le contexte [...] On peut expliquer également, de cette manière, l'emploi de l'article défini devant des noms désignant des entités dites « uniques » [...] et ceci dans la mesure où l'ensemble de référence est partagé par la totalité des locuteurs. Ces divers types d'utilisation ont souvent été décrits à l'aide des notions de « familiarité » ou de « notoriété ». En fait, outre le mécanisme sémantique de sélection et d'identification, ils font appel à un principe énonciatif très

général, qui est celui de la présomption d'identification : le locuteur utilise l'article défini lorsqu'il présume que son interlocuteur est capable de réidentifier l'entité à laquelle il réfère [...]. » (1986 : 74)

Exemple 6. « L'article défini sert à référer à une entité identifiable à partir du seul contenu descriptif du reste du GN. On peut se représenter l'opération sémantique qu'il réalise de la façon suivante :

- a) Le récepteur doit prendre en considération le signifié de l'ensemble formé par le nom et son expansion naturelle ;
- b) puis, dans l'espace référentiel constitué par la situation de discours, le contexte ou le savoir qu'il partage avec l'émetteur ;
- c) il doit effectuer la saisie (selon que l'article est singulier ou pluriel) du ou des référents qui sont les seuls à correspondre au signalé donné en a).

Autrement dit l'article défini présuppose l'existence et l'unicité : il n'y a pas d'autres référents accessibles qui vérifient la description de la réalité désignée par le GN. La référence ainsi établie peut être spécifique, c'est-à-dire concerner un ou des individus particuliers, ou générique, c'est-à-dire concerner l'ensemble d'une classe ou d'une sous-classe. » (2007 : 154).

Le terme « utiliser » repris par les trois manuels dénote une certaine conception de la langue : cette dernière est un outil pour communiquer ; la langue est au service de la communication. L'idée de communication est renforcée par l'expression « donner une information » choisie dans *Alter ego 1* et *Alter ego 1+*. L'idée de conceptualisation telle qu'elle a été reprise par les manuels s'inscrivant dans l'approche communicative puis actionnelle (voir Besse, 2018) est également sous-jacente puisqu'il s'agit d'amener les apprenants à opter pour une formulation qui décrirait au mieux l'emploi de l'article défini. Le choix méthodologique de l'approche communicative et actionnelle constitue une trace de didactisation. Par ailleurs, il s'agit de proposer une formulation simple proche de ce que les apprenants seraient en capacité d'énoncer, une formulation lisible et compréhensible à des apprenants de niveau A1. Par conséquent, la didactisation réside à la fois dans la manière d'amener les apprenants à comprendre (grammaire explicite inductive = les principes de l'approche communicative et actionnelle) et dans la formulation même (utilisation de mots courants pour formuler une description grammaticale).

En outre, les apprenants doivent choisir entre deux adjectifs qualificatifs : « précise » et « non précise ». Avec quels termes des descriptions « savantes » entrent-ils en résonance ? Ils se rapprocheraient des notions : « circonscrites et identifiables » (1986 : 74), « identifiable » (2007 : 154), bien que « précis » signifiait d'après le TFLi : « 1. Qui est, qui a été bien identifié, explicité et ne

laisse place à aucune incertitude, à aucune hésitation. 2. Qui est déterminé avec exactitude », il ne soit pas synonyme des adjectifs employés dans les descriptions savantes.

Dans *Alter ego 1*, les apprenants ne disposent que de la formulation proposée dans la leçon. Dans le précis grammatical d'*Alter ego 1+*, les auteurs ont développé la description qui a davantage de points communs avec la description savante. On y retrouve : le terme « désigner » employé dans *La grammaire d'aujourd'hui* et la *Grammaire méthodique du français* ; la notion de « déterminé » qui n'est pas explicite dans les descriptions savantes mais qui rappelle la catégorie générale des déterminants dont font partie les articles. « Élément » est employé comme un hyperonyme des mots « chose », « personne ». Ces trois termes facilement accessibles à des apprenants débutants entrent en résonance avec le mot plus complexe « entité » présent dans les descriptions savantes, et rejoignent les termes plus soutenus « objets ou individus » employés dans *La grammaire d'aujourd'hui*. Le choix des mots « chose » ou « personne » vise vraisemblablement à traduire « entité » en termes simples.

L'adjectif « unique » semble provenir des descriptions savantes qui l'utilisent toutes les deux : *La grammaire d'aujourd'hui* met le mot entre guillemets et la *Grammaire méthodique du français* utilise « unicité » et plus loin « générique », ce qui pourrait coïncider avec le « générale » de la description : « Un élément unique ou à valeur générale » (2012 : 206).

Dans le cas d'*A plus 1*, on retrouve le même type de mot : « désigner », « personne », « chose », qui rappellent « entités » ou « objets et individus » relevés dans les descriptions savantes. Le participe passé « déterminée » rappelle également l'hyperonyme « déterminant » ; « déjà connue » se rapproche des notions mobilisées dans les descriptions savantes : « l'ensemble de référence est partagé par la totalité des locuteurs » (1986 : 74) et « une entité identifiable à partir du seul contenu descriptif du reste du GN » (2007 : 154) ; « l'article défini présuppose l'existence » (2007 : 154). Dans le précis grammatical d'*A plus 1* (2015 : 113), la description est davantage développée : on retrouve les mêmes termes « chose, personne, déterminée, déjà connue, unique, en général » qui résonnent avec les descriptions savantes puis on note une rupture avec l'ajout de cas d'emploi de l'article défini complètement isolés : - les noms de pays ou de régions. [...] - la date, le jour. [...] ». C'est ce qu'on pourrait appeler des faits de langue superficiels qui ne rendent pas compte du fonctionnement général de la langue. La didactisation semble passer par un effet de loupe mettant en évidence des détails de la langue.

On note l'absence du terme « référer » qui apparaît à plusieurs reprises dans les deux descriptions savantes. Cette notion est peut-être jugée trop abstraite ou inutile à l'utilisation de la langue comme outil de communication.

2.3.2. La description de l'article indéfini

Voici la description de l'article indéfini dans les manuels de FLE :

Exemple 1. « b) Choisissez la bonne réponse.

On utilise les articles indéfinis un, une, des pour donner une information :

□ précise ; □ non précise » (Alter ego 1, 2006 : 35) (Alter ego 1+, 2012 : 45).

Exemple 2. « L'article indéfini s'emploie pour désigner une chose ou une personne non déterminée [...] ». (Alter ego 1+, 2012 : 206)

Exemple 3. « On utilise les articles indéfinis pour parler d'une personne ou d'un objet qu'on ne connaît pas encore. » (A plus 1, 2015 : 38)

Exemple 4. « On utilise l'article indéfini pour parler d'une personne et d'un objet qu'on ne connaît pas encore. Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom qui suit » (A plus 1, 2015 : 113).

Voici les descriptions de l'article indéfini dans les deux ouvrages « savants » :

Exemple 5. « Au singulier comme au pluriel, l'article indéfini sert essentiellement à introduire dans le discours, des entités qui n'ont pas encore été identifiées [...]. Sur le plan énonciatif, l'article indéfini se distingue de l'article défini en ce que son emploi implique chez le locuteur l'absence d'une présomption d'identification de la part de l'interlocuteur » (1986 : 75).

Exemple 6. « En emploi spécifique, l'article indéfini extrait de la classe dénotée par le nom et son expansion un élément particulier qui est uniquement identifié par cette appartenance et qui n'a fait l'objet d'aucun repérage référentiel préalable [...]. On peut distinguer entre les cas où l'indéfini renvoie à un particulier non autrement identifié mais identifiable [...] et ceux où le référent n'a qu'une existence virtuelle [...]. Les emplois génériques de l'article indéfini singulier s'expliquent par le fait que l'élément quelconque auquel renvoie le GN introduit par un est alors considéré comme un exemplaire représentatif (« typique ») de toute sa classe [...] » (2007 : 159-160).

On constate une symétrie entre les descriptions de l'article défini et de l'article indéfini dans *Alter ego 1* et *Alter ego 1+* où l'apprenant doit choisir entre deux qualificatifs contraires : « précise » et « non précise ». Chaque espèce d'article

correspond soit à l'un soit à l'autre. Le parallélisme ou l'opposition entre les deux espèces d'article structure de manière binaire la perception grammaticale de l'apprenant, ce qui tend à une simplification. Cet antagonisme est renforcé dans le précis grammatical d'*Alter ego 1+* qui reprend mot pour mot la description de l'article défini en ajoutant simplement la négation « non ». Il en va de même dans *A plus 1* où l'opposition s'exprime à travers les expressions : « déjà connue » pour l'article défini et « qu'on ne connaît pas encore » pour l'article indéfini. Retrouve-t-on cette symétrie dans les descriptions savantes ? On pourrait répondre « oui » dans une certaine mesure dans *La grammaire d'aujourd'hui*, à travers l'emploi de la forme négative : « des entités qui n'ont pas encore été identifiées » à mettre en regard de « une (au singulier) ou des (au pluriel) entité(s) parfaitement circonscrites et identifiables ». Dans la *Grammaire méthodique du français*, l'opposition n'est pas employée. Les manuels de FLE semblent mettre en avant et exploiter didactiquement une opposition qui n'existe pas dans les descriptions savantes pour lesquelles les articles définis et indéfinis sont différents, sans pour autant représenter le négatif et le positif de l'un et de l'autre.

On relèvera dans le précis grammatical d'*A plus 1* le verbe « parler » qui pourrait renvoyer au mot « discours », à l'expression « sur le plan énonciatif » employés dans *La grammaire d'aujourd'hui*.

2.3.3. La description des articles contractés

Dans *Alter ego 1* et *Alter ego 1+*, la description des articles contractés est réduite à leur morphologie. Seul le précis grammatical d'*A plus 1* met des mots sur le phénomène : « Quand les prépositions à et de sont suivies des articles définis le et les, il faut faire la contraction » (2015 : 113).

Il en va de même dans les descriptions « savantes ». Dans *La grammaire d'aujourd'hui*, « l'article défini prend une forme dite « contractée » (au masculin singulier et au pluriel) lorsqu'il détermine un syntagme prépositionnel introduit par à ou de (1986 : 73). Dans la *Grammaire méthodique du français*, c'est uniquement le critère morphologique qui est également mobilisé : « Au lieu de la suite de + le, on trouve l'amalgame du ; au lieu de de + les : des ; au lieu de à + le : au ; au lieu de à + les : aux. Ces amalgames avec les prépositions de et à sont traditionnellement nommés, de façon très contestable, « articles contractés » (2007 : 154).

2.3.4. La description des articles partitifs

Voici les descriptions de l'article partitif recueillies dans les manuels de FLE :

Exemple 1. « Indiquer une quantité indéterminée

Je mange de la salade/du poulet/de l'agneau/ des haricots verts.

Quand on ne peut pas compter, on utilise l'article partitif »

(Alter ego 1, 2006 : 116), (Alter ego 1+, 2012 : 139).

Exemple 2. « On utilise les articles partitifs du, de la, de l'(devant une voyelle ou un h muet) et des pour indiquer une quantité non déterminée » (A plus 1, 2015 : 67).

Exemple 3. « L'article partitif s'emploie pour désigner des quantités indéterminées et des choses qu'on ne peut pas compter : - alimentation [...] - météo [...] - activités [...] - idées abstraites [...] » (Alter ego 1+, 2012 : 206).

Exemple 4. « On utilise les articles partitifs pour indiquer une quantité non déterminée. » (A plus 1, 2015 : 113)

Voici les descriptions de l'article partitif dans les ouvrages « savants » :

Exemple 5. « L'article partitif s'emploie devant des noms dits « non comptables », c'est-à-dire des noms qui désignent des substances continues : du sable, de la margarine (noms concrets), du tempérament, de la patience (noms abstraits). La forme des à valeur partitive n'apparaît que devant quelques noms qui ne connaissent que la forme du pluriel : des lentilles, des épinards » (1986 : 75).

Exemple 6. « Devant le singulier des noms de masse (du plâtre, de la farine) et des noms dits « abstraits » qui ne renvoient pas à des entités comptables (du courage, de la lâcheté), on emploie les trois formes de l'article partitif » (2007 : 161).

Les termes « non comptable » ou « nom de masse » présents dans les descriptions savantes sont traduits dans les manuels *Alter ego 1* et *Alter ego 1+* par l'expression « quand on ne peut pas compter », notion également mentionnée dans le précis d'*Alter ego 1+* : « des choses qu'on ne peut pas compter ». Les trois premiers items qui suivent : « - alimentation [...] - météo [...] - activités [...] » restent à la surface de la langue. Ils constituent pour l'apprenant une liste fermée des domaines d'utilisation de l'article partitif, ce qui peut avoir un effet sécurisant. Par ailleurs, le dernier item « - idées abstraites [...] » renvoie aux deux descriptions savantes qui évoquent les « noms abstraits ». *A plus 1* reste plus vague en utilisant le terme « quantité non déterminée ».

Conclusion

Les notions de « savoir savant » et de « didactisation » apparaissent comme mineures voire inexistantes dans les préoccupations scientifiques actuelles du champ de la didactique des langues. Pourtant, elles nous semblent essentielles pour tenter de rendre compte du processus à l'œuvre dans l'élaboration des descriptions grammaticales à visée pédagogique. D'un strict point de vue pragmatique, les manuels de FLE représentent en effet une part non négligeable du marché éditorial et surtout, ils constituent souvent la seule référence grammaticale des enseignants de FLE. Dans le cadre de cet article, le « savoir savant » est pris dans le sens de savoir issu de la communauté scientifique, et en l'occurrence pour les descriptions de la langue, des linguistes. La « didactisation » est le processus par lequel un savoir savant est transformé pour le rendre enseignable du point de vue du choix des contenus, de leur présentation, de leur place dans une progression, de la méthodologie, des activités proposées.

L'étude à titre exploratoire des descriptions de l'article en français dans des ouvrages de linguistes et dans des manuels à visée pédagogique livre quelques caractéristiques de ce passage si délicat qui rend un savoir enseignable :

On relève tout d'abord un traitement de l'espace graphique spécifique aux manuels à visée pédagogique qui se traduit par la minimalisation des descriptions. D'un point de vue didactique, on comprend qu'il s'agit de ne pas surcharger cognitivement l'apprenant en lui apportant un minimum d'informations à la fois. Le passage du savoir savant au savoir didactisé s'effectue par une réduction de la description grammaticale à son strict minimum.

L'un des aspects de la didactisation consiste par ailleurs à organiser les objets d'enseignement suivant une progression du plus « simple » au plus « complexe ». Dans les manuels de FLE, l'article est traité au tout début de l'enseignement/apprentissage, au niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues, pour ne plus être traité ensuite à des niveaux supérieurs. Un aspect de la didactisation de l'article est de le considérer comme un fait de langue « simple », facilement accessible aux débutants. Ou bien les manuels suivent les descriptions savantes qui ont toujours associé l'article au nom. On relève cependant un écart dans les manuels *Alter ego* où l'article partitif, vraisemblablement considéré comme posant plus de difficulté, est traité bien après l'article défini et l'article indéfini.

Une autre caractéristique de la didactisation réside dans la présentation des descriptions. En cela, on pourrait penser que les manuels se plient à l'approche communicative en faisant d'abord repérer les formes puis leur emploi. Cependant,

encore une fois, les descriptions savantes adoptent la même démarche : la forme puis l'emploi. Les critères morphologiques et sémantiques sont largement mobilisés dans les descriptions didactisées, contrairement au critère fonctionnel évoqué seulement dans *A plus 1*.

Enfin, la didactisation s'exprime dans le métalangage. On a relevé que les manuels retiennent certains aspects de la description en employant des mots plus accessibles aux apprenants, quitte à s'éloigner de la « vérité linguistique », comme dans le cas de « précise », « non précise » pour expliquer l'emploi de l'article défini et de l'article indéfini, ou encore en mettant en avant un schéma binaire pour évoquer la valeur de l'article défini et de l'article indéfini. Des notions fondamentales en linguistique sont gommées des descriptions didactisées, comme celles de « référence » ou d'« actualisation » ou bien encore de « discours ». Par ailleurs des faits de langue isolés et superficiels sont mis en avant alors qu'ils ne sont pas révélateurs du fonctionnement de la langue, ce qui peut sécuriser linguistiquement l'apprenant.

La didactisation représente une opération complexe qui à la fois s'éloigne des descriptions savantes et les suit. Dans sa dimension métalinguistique, elle représente fondamentalement une délicate opération de traduction intralinguale qui doit trouver un équilibre entre l'accessibilité du savoir aux apprenants et la fidélité aux « vérités linguistiques ». Afin de dégager un tableau complet de la didactisation des descriptions grammaticales de l'article, il s'agirait de réaliser une étude diachronique des premières traces de la description de l'article jusqu'à nos jours. Cette étude permettrait de mettre au jour les relations plus qu'étroites entre savoir savant et savoir didactisé en grammaire du français, la relation n'étant pas verticale comme en mathématique mais plutôt interactionnelle.

Bibliographie

- Auroux, S. 1980. « L'histoire de la linguistique ». *Langue française*, n°48. p.7-15.
- Auroux, S. 1988. « Les critères de définition des parties du discours ». *Langages*, n°92. p.109-112.
- Beacco, J.-Cl. 2010. *La didactique de la grammaire dans l'enseignement du français et des langues*. Paris : Didier.
- Besse, H. 2018. « Un point de vue rétrospectif sur les « exercices de conceptualisation » ». *Recherches en didactique des langues et des cultures, Les Cahiers de l'Acedle*, n°15-1. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/rdlc/2650> ; DOI : 10.4000/rdlc.2650 [Consulté le 16 avril 2018].
- Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*. 2001. Conseil de l'Europe/Paris : Didier.
- Chevallard, Y. 1991. *La transposition didactique. Du savoir savant au savoir enseigné*. Paris : La Pensée Sauvage.

- Cuq, J.-P. (dir). 2003. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : CLE International.
- Galisson, R., Coste, D. (dir). 1976. *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris : Hachette.
- Germain, Cl. 1993. *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*. Paris : CLE International.
- Joly, A. 1980. « Le problème de l'article et sa solution dans les grammaires de l'époque classique ». *Langue française*, n° 48, p.16-27.
- TLFi : *Trésor de la langue Française informatisé*. <http://www.atilf.fr/tlfi>. ATILF - CNRS & Université de Lorraine, [Consulté le 16 avril 2018].

Corpus

- Arrivé, M., Gadet, F., Galmiche, M. 1986. *La grammaire d'aujourd'hui - Guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion.
- Berthet, A. & al. 2006. *Alter ego 1 - Méthode de français*. Paris : Hachette.
- Berthet, A. & al. 2012. *Alter ego + 1 - Méthode de français*. Paris : Hachette.
- Kharbache, L. & al. 2015. *A plus 1 - Méthode de français pour adolescents*. Barcelone : Editions Maison des Langues.
- Riegel, M., Pellat, J.-Ch., Rioul, R. 2007. *Grammaire méthodique du français*. [1994]. Paris : PUF.

Notes

1. Désormais FLE.
2. « L'apprenant n'est plus considéré comme un être recevant passivement de l'enseignant un ensemble de stimuli extérieurs, comme c'était le cas pour la psychologie behavioriste. L'apprentissage est considéré comme un processus actif qui se déroule à l'intérieur de l'individu et qui est susceptible d'être influencé avant tout par cet individu » (Germain, 1993 : 205).
3. Cette question de la scientificité de la linguistique ouvre un autre débat sur le caractère scientifique des savoirs en linguistique, la frontière entre le savant et le non savant restant très poreuse, car la description de la langue n'a pas commencé avec l'émergence de la linguistique (voir par exemple, Auroux, 1980).
4. Définition de « didactisation » dans *Encyclopædia Universalis*. <https://www.universalis.fr/dictionnaire/didactisation/> [Consulté le 16 avril 2018].
5. Seuls les formes et les exemples ont été supprimés de la citation.
6. « Au lieu de la suite de + le, on trouve l'amalgame du ; au lieu de de + les : des ; au lieu de à + le : au ; au lieu de à + les : aux. Ces amalgames avec les prépositions de et à sont traditionnellement nommés, de façon très contestable, « articles contractés » (2007 : 154).